



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GUIDE D'INITIATION AUX TRADITIONS VIVANTES DU CANTON DE VAUD

Un guide neuf pour des traditions anciennes

Pour faire suite au recensement du patrimoine culturel immatériel, le Service des affaires culturelles publie un guide pour permettre au grand public de s'initier aux traditions vivantes du canton de Vaud: 41 activités y sont proposées sur toute l'année 2014.

En 2012, les cantons et l'Office fédéral de la Culture ont publié leurs listes des traditions vivantes en Suisse. S'y retrouvent pêle-mêle le carnaval de Bâle, la foire aux oignons de Berne, la fête des Vignerons de Vevey, l'art du découpage du Pays-d'Enhaut ou le jeu du Jass.

La première phase des inventaires du patrimoine culturel immatériel suisse – le travail d'identification et de documentation – étant maintenant réalisée pour l'essentiel, cela permet d'initier une deuxième étape, celle qui consiste à faire mieux connaître le patrimoine immatériel recensé et à favoriser ou à stimuler sa transmission, seule manière de maintenir vivant un patrimoine immatériel.

C'est la raison pour laquelle le Canton de Vaud a entamé une démarche pionnière: réaliser un petit guide d'initiation aux traditions vivantes présentes dans le canton. Des détenteurs ayant participé au recensement vaudois proposent une conférence, une démonstration, un atelier. Gratuites ou payantes, souvent neuves, ces activités sont rassemblées pour la première fois. En leur offrant une visibilité nouvelle, ce guide est aussi un témoignage de reconnaissance aux porteurs de ces traditions, savoirs et savoir-faire, souvent gens de passion.

Si toutes les traditions vaudoises ne sont pas présentes dans cette première édition, celles qui acceptent de se dévoiler le font avec générosité. Ateliers de découpage, explication de la vie d'un cirque, danse en costume vaudois, cours de patois pour jeunes, légendes vaudoises dans la forêt, navigation avec les Pirates d'Ouchy, découverte du métier d'artisan huilier ou de tavillonneur, l'offre est vaste.

Cette incitation à l'expérimentation du patrimoine culturel immatériel vaudois s'inscrit

pleinement dans la politique culturelle vaudoise pour laquelle deux projets de loi doivent encore être adoptés par le Grand Conseil, la loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA) et la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI). Elle entre également en résonnance avec la participation vaudoise aux Journées européennes des métiers d'art (JEMA), qui se dérouleront du 4 au 6 avril prochain.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mars 2014

DFJC, Sophie Donche Gay, adjointe, Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 Ariane Devanthéry, chargée du recensement, 021 648 28 77